

Axe 2 du Ségur de la santé

Un accord local négocié entre Paul Guiraud - Fondation Vallée et les syndicats qui porte ses fruits

Villejuif, le 12 juillet 2022

Dans le cadre de l'axe 2 du Ségur de la santé, des crédits ont été accordés aux établissements de santé afin de renforcer l'attractivité et de valoriser l'engagement collectif.

Des négociations se sont tenues pour l'occasion avec les organisations syndicales selon l'instruction du 26 juillet 2021 relative à la mise en œuvre des mesures sur la sécurisation des organisations et des environnements de travail résultant de ce Ségur pour la fonction publique hospitalière.

QUATRE TEMPS FORTS

Le 29 juin dernier, le Groupe Hospitalier Paul Guiraud a signé avec trois organisations syndicales représentées au comité technique d'établissement, FO, SUD Santé et l'UNSA, un accord local, à l'issue de quatre réunions de négociation conduites par la direction de l'établissement. A la Fondation Vallée, le 27 juin dernier, deux organisations syndicales représentées au comité technique d'établissement, la CGT et la CFDT, ont signé cet accord local.

LA PREUVE PAR CINQ

Cet accord composé de 5 mesures phares pour le Groupe Hospitalier Paul Guiraud et de 3 mesures phares pour la Fondation Vallée, se décline de la façon suivante : la mise en place de la prime d'engagement collectif, le développement de l'apprentissage et l'augmentation du nombre de contrats d'allocation d'études, la création de postes, la résorption de l'emploi précaire et l'intégration des nouveaux soignants.

UN ENGAGEMENT CONSEQUENT BASE SUR...

... une politique d'engagement collectif

Chaque professionnel du Groupe Hospitalier Paul Guiraud – Fondation Vallée a vocation à participer au moins une fois à un projet d'engagement collectif durant les 3 années couvertes par l'accord. Des projets concrets qui portent sur l'amélioration des conditions de travail, la dynamique d'équipe, l'accueil des patients et de leurs

prises en charge, qui font écho aux impératifs d'attractivité et de fidélisation des deux sites. Le nombre de professionnels impliqués dans chaque projet n'est pas restreint. Une prime de 300 euros bruts sera versée par professionnel, limitée à un projet par an. *Les montants des crédits Ségur s'élèvent à 240 000 euros par an pour Paul Guiraud et de 35 000 euros pour la Fondation Vallée.*

... une politique de renforcement de l'apprentissage et des contrats d'allocation d'études

L'objectif fixé est d'augmenter le nombre d'apprentis en formation d'infirmiers sur 3 ans.

A cela s'ajoute un engagement du Groupe Hospitalier Paul Guiraud visant à accroître les contrats d'allocation études (CAE), le tout dans le cadre de la politique d'attractivité et de fidélisation de l'établissement.

Le montant des crédits Ségur s'élève à 240 000 euros par an pour Paul Guiraud.

... une politique de création de postes

Le Groupe Hospitalier Paul Guiraud, hautement sensibilisé sur la question de la qualité de la continuité des soins dans un contexte de tension sur les effectifs IDE (Infirmier Diplômé d'Etat), sera en mesure de créer une équipe de suppléance (constituée de 4 aides-soignants) sur le site de Clamart, en complément de celle existante à Villejuif. La Fondation Vallée, quant à elle, s'inscrit dans la même lignée et vise à recruter 2 mi-temps, assurant des fonctions transversales (psychomotricien et musicothérapeute).

Est également envisagé à Paul Guiraud le financement de la formation de 2 infirmiers en pratique avancée (IPA) en 2022, puis 2 autres infirmiers en 2023, sur les crédits de l'établissement dans le cadre des appels à projets soutenus par l'ARS. Cette action s'inscrit dans la continuité de la politique très active de formation d'IPA de l'établissement.

Les montants des crédits Ségur s'élèvent à 180 000 euros par an pour Paul Guiraud et de 51 000 euros pour la Fondation Vallée.

... une politique de résorption de l'emploi précaire

Une titularisation de 30 agents de catégorie C (ASH, AEQ, adjoints administratifs) est programmée chaque année pendant 3 ans sur le site de Villejuif. Il est aussi prévu de titulariser 25 aides-soignants par an pendant 3 ans (mise en stage au recrutement et versement de la prime d'installation). Sur l'établissement de Gentilly, une amplification de titularisation est menée pour les agents de catégorie C.

Le montant des crédits Ségur s'élève à 30 000 euros par an pour Paul Guiraud.

... une politique d'intégration par le compagnonnage

Le Groupe Hospitalier Paul Guiraud met en place une incitation au compagnonnage des soignants nouvellement recrutés dans le cadre d'un référentiel travaillé en interne pour faciliter et accompagner la prise de poste des nouveaux arrivants. Ce dispositif sera coordonné par la direction des soins.

Le montant des crédits Ségur s'élève à 221 000 euros par an pour Paul Guiraud.

Contact Groupe Hospitalier Paul Guiraud – Fondation Vallée

Service communication

☎ : 01 42 11 70 02 ✉ : communication@psysudparis.fr

Le Groupe Hospitalier Paul Guiraud

Le Groupe Hospitalier Paul Guiraud assure une mission de service public dans le champ de la psychiatrie adulte auprès de 934 000 habitants répartis sur 30 communes du sud parisien – sud des Hauts-de-Seine et est du Val-de-Marne – ce qui représente un territoire d'action de plus de 140 km². 11 secteurs de psychiatrie, comprenant près de 40 structures extrahospitalières, composent son offre de soins de proximité. Le Groupe Hospitalier Paul Guiraud assure, de longue date, la prise en charge des urgences au GHU Paris Saclay (sites de Bicêtre, Antoine Béclère et Ambroise Paré).

Groupe Hospitalier Paul Guiraud

54 av. de la République - BP 20065
94806 Villejuif cedex
Tél. 01 42 11 70 00
www.gh.paulguiraud.fr

La Fondation Vallée

Le Centre hospitalier Fondation Vallée est un établissement public spécialisé en psychiatrie infanto-juvénile. Implanté dans le Val-de-Marne, les différentes unités qui le composent permettent d'offrir à la population une offre de soins graduée comprenant des consultations, un service d'urgences, des unités d'hospitalisations à temps partiel, des unités d'hospitalisations à temps complet. Son statut hospitalo-universitaire lui confère également un rôle important en matière d'enseignement et de recherche.

Centre Hospitalier Fondation Vallée

7 rue Benserade
94250 Gentilly
Tél. 01 41 24 81 00
www.ch-fondationvallee.fr